

La Chambre des Représentants de la Colombie approuve la réinsertion de Jesús Santrich



Bogota, 11 juin, (RHC).- La Commission d'Accréditation de la Chambre des Représentants de la Colombie a donné son aval à la réinsertion de Jesús Santrich, élu de la Force Alternative Révolutionnaire du Commun.

Celui-ci a été innocenté par la Cour suprême de Justice des accusations de trafic de drogue portées contre lui par le gouvernement des États-Unis.

Dès aujourd'hui Jesús Santrich peut occuper son poste au sein de la Chambre des Représentants de la Colombie.

Depuis l'Argentine, le président colombien, Ivan Duque, a demandé au Parquet d'empêcher Jesús Santrich de reprendre ses fonctions.

Le président Duque traite l'ex-guéillero colombien de maffioso et de trafiquant de drogue. Des juristes du pays lui reprochent de lancer de telles accusations sans tenir compte de la présomption d'innocence et des décisions judiciaires.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/193118-la-chambre-des-representants-de-la-colombie-approuve-la-reinsertion-de-jesus-santrich>



Radio Habana Cuba